

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 87 (1992)
Heft: 4

Rubrik: Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exposition de la section neuchâteloise

Mourir une seconde fois

par Raymond Perrenoud

Cet été la Ligue neuchâteloise du patrimoine (Heimatschutz) a organisé une exposition sur le patrimoine, particulièrement sur les cimetières, qui a trouvé un fort écho. C'est le photographe Jean-Marc Breguet qui a fait découvrir aux visiteurs un patrimoine souvent méconnu.

Le chemin du cimetière louvoie entre ciel et terre. Il conduit fatalement au lieu de toutes les réflexions. Passé le portail, l'éphémère et l'éternel s'allient pour une courte survie. De concessions perpétuelles abandonnées en dalles qui s'enfoncent, le sentiment d'une seconde mort saisit le visiteur. En 1976 déjà, la Revue neuchâteloise avait publié «un cimetière» de Jean-Marc Breguet. C'est dire que l'intérêt du photographe pour les sépultures remonte presque au déluge. Aujourd'hui, cette rencontre, au début peut-être nourrie de romantisme, prend, de toute évidence, une nouvelle dimension: partout l'oubli a fait un pas de plus. En quelques années, par le réaménagement des parcelles, s'est trouvée irrémédiablement détruite l'image du cimetière d'antan, alternant monuments prestigieux et herbes folles, arbres capricieux et balustres moulés. Tout un art artisanal et populaire dont personne n'a soupçonné la valeur.

Il fallait l'œil du photographe pour retenir la part de rêve de tous ces signes plantés en terre à la mémoire des morts: fer forgé, granit de Suède, marbre de Carrare, roche du Jura, une somme de patience et de savoir-faire dont nous prive à jamais la disparition des anciennes tombes. De réaffectation en nivellement, il ne reste déjà plus que quelques rares oasis sauvegardées par on ne sait quel miracle ou quelle volonté généreuse des autorités, comme l'émouvant vieux cimetière en forêt des Ponts-de-Martel.

Ailleurs la colombe de marbre s'est envolée, les branches de sapin et les pives issues de l'École d'art rejoignant dans la benne les lauriers brisés des colonnes classiques.

Sans l'avoir vraiment cherché, cette suite de photographies devient un constat: celui du temps qui passe, du temps qui a passé. Dans son immense plaine, le cimetière de Thiais, que Michel Ragon dit ressembler à un camp de concentration, sous le vrombissement des moteurs d'avions d'Orly, préfigure, à lui seul, le champ de repos des temps modernes.

Changement de présidence à Genève

Merci à Denis Blondel

En toute tranquillité la présidence de la Société d'art public (SAP), section genevoise du «Heimatschutz», a passé récemment de M. Denis Blondel à M. Patrick Malek-Asghar. A cette occasion nous avons reçu la lettre suivante: Le secret – soit par modestie, soit du fait des statuts – avait été bien gardé, le 30 mai, lors de la dernière assemblée générale à Ferney-Voltaire. Soyez sûr – et je me permets de parler également au nom de tous les membres – que nous aurions bien aimé, à cette occasion, vous exprimer notre très vive reconnaissance. Nous sommes conscients de votre effort et de votre inlassable dévouement pendant vos huit années de présidence dont les multiples tâches et diverses responsabilités sont si bien décrites dans l'éditorial. Mais, cher Monsieur, ce ne sont



Une des photos de cimetières présentées par Jean-Marc Breguet à l'exposition de la section neuchâteloise.

Eines der von Jean-Marc Breguet in der Ausstellung der Sektion Neuenburg gezeigten Friedhof-Bilder.

pas seulement ces huit années de présidence qui ont marqué la SAP: vous aviez déjà œuvré auparavant comme membre du comité, puis comme vice-président, pendant une dizaine d'années, sous la présidence de M. Edmond Ganter (1967–1973), sous la mienne (1973–1978) puis sous celle de M. Gabriel Aubert (1978–1984). C'est avec une profonde gratitude que je me souviens de ces années de collaboration et de votre appui au moment où il s'agissait de donner un nouveau «look» à la SAP, de créer un secrétariat, d'organiser des visites pour les membres, de lancer le calendrier, d'intervenir, par des rapports et des recours, auprès des autorités genevoises, de renforcer les liens avec le Comité et le secrétariat de la Ligue suisse du patrimoine national à Zurich. Tout cela nous a valu une mer-

veilleuse récompense: le village de Dardagny a été honoré du Prix Henri-Louis Wakker, en 1978.

Nous connaissons votre dévouement en faveur du maintien de notre patrimoine architectural et de son évolution harmonieuse, autant genevoise que suisse. Vous nous avez offert votre disponibilité désintéressée et votre fidèle présence pendant de nombreuses années. Aujourd'hui nous sommes aussi particulièrement heureux et reconnaissants que vous ayez pu remettre les rênes de la SAP à un nouveau et jeune président. Et nous apprécions vivement de pouvoir toujours, à l'avenir, vous considérer comme l'un des nôtres.

Au nom de M. Ronald Grisard, président central de la Ligue suisse du patrimoine national, au nom de tous ceux qui partagent nos convictions et en mon nom personnel, nous vous disons: merci de tout cœur!

Elisabeth Bertschi